

Communiqué de presse du 16 mars 2016, pour publication dès 11 h

## **RESULTATS 2015 : STABILITE ET CONTINUITE**

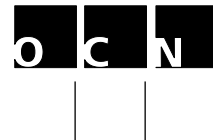
**Les revenus d'exploitation s'élèvent à 19,3 millions de francs et un bénéfice de 3,1 millions a été réalisé. Non seulement l'Etat de Fribourg profite de cet excellent résultat en touchant un dividende de 2,8 millions, mais également les usagers de la route. Ces ressources permettent de renforcer la prévention routière et la qualité du service public. 86 % des clients évaluent positivement l'OCN.**

**Importante contribution annuelle au profit de l'Etat.** Les indicateurs financiers progressent faiblement en 2015. Après plusieurs années de croissance soutenue, une phase de stabilité se dessine ; les revenus d'exploitation stagnent à 19,3 millions. Quant au bénéfice net, il s'élève à 3,1 millions de francs (2014 : 3,0 millions). L'Etat de Fribourg profite d'une importante contribution de 2,8 millions, correspondant au 17,4 % des émoluments encaissés (1997 : 11,3 %). Cette attribution significative en faveur de l'Etat permet malgré tout le préfinancement d'investissements futurs. A cet effet, 880'000 francs ont pu être alloués (2014 : 870'000 francs). L'extension du site de Bulle prévue pour 2017-2018 ne pourra cependant pas être entièrement financée selon ce principe, contrairement aux investissements d'importance réalisés précédemment.

**Près de 350'000 francs au profit de la prévention routière.** L'OCN offre un vaste programme de prévention : cours dans les collèges et écoles professionnelles, journées de formation pour les seniors, etc. Il soutient également près de 1'000 jeunes conducteurs astreints à la formation en deux phases par le biais d'un bon de 50 francs à faire valoir sur un cours. Finalement, il appuie financièrement diverses actions conduites par des organismes publics ou parapublics (« Be my angel », Préven'fêtes, alcochoix.ch, Pédibus Fribourg, etc.).

**Les besoins des clients toujours au centre des préoccupations.** Dans le cadre d'une mesure de la satisfaction de la clientèle, plus de 350 clients ont été contactés par la société M.I.S. Trend. 86 % des clients (2014 : 87 %) expriment une satisfaction totale ou bonne par rapport aux prestations délivrées par l'OCN. Cet excellent résultat confirme que les processus, et en particulier la qualité des services proposés par l'OCN, répondent aux attentes de la clientèle.

Contact : Marc Rossier, directeur OCN, 026 484 55 02, marc.rossier@ocn.ch, 11 h - 16 h



### Info-box

Dès février 2017, la fréquence des contrôles techniques des voitures de tourisme et des motos sera réduite. L'intervalle actuel, à savoir le premier contrôle 4 ans après la mise en circulation, puis 3 ans après, puis tous les 2 ans (4/3/2/2) sera remplacé par le rythme 5/3/2/2/2. De plus, les remorques jusqu'à un poids total de 750 kg ne seront plus soumises à un contrôle périodique obligatoire. Une baisse d'activité de 5 % dans les halles de contrôle est prévue. Près de 90'000 contrôles techniques ont été réalisés en 2015.

L'OCN, établissement autonome de droit public de l'Etat de Fribourg depuis 1997, est en charge de l'admission des conducteurs et des véhicules à la circulation routière. A ce jour, le canton compte plus de 230'000 conducteurs ainsi que 252'000 véhicules. L'OCN s'occupe également du domaine de la navigation (admission des conducteurs et des bateaux) et perçoit les impôts sur les véhicules et les bateaux pour le compte du canton de Fribourg (104,8 millions de francs).

L'OCN emploie 99 collaborateurs, soit 86,8 équivalents plein-temps ; 6 apprentis et stagiaires sont formés.